

**AU CONSEIL INTERCOMMUNAL  
1303 PENTHAZ**

Cossonay, le 1<sup>er</sup> juin 2008

**Préavis du Comité Directeur No 1/20078 Crédit d'étude pour la transformation de la Step**

---

Monsieur le Président  
Madame, Messieurs,

La Step est en fonction depuis 1972. Elle a aujourd'hui l'âge de son travail.

Son exploitation dans son état actuel s'avère problématique. Notre station éprouve régulièrement des problèmes de décantation de boue. Durant une grande partie de l'année, la nitrification de l'eau qui nous est demandée par les services de l'état s'avère difficile, voire impossible.

Il n'est pas possible de résoudre les problèmes rencontrés au moyen des installations existantes. Le système actuel, dimensionné il y a 35 ans pour la dégradation de la matière organique, n'était pas prévu pour celle de l'ammonium ; les bassins à boues sont actuellement trop petits pour abattre la concentration de l'ammonium jusqu'aux valeurs exigées par la loi actuelle.

Les problèmes proviennent d'une part des décanteurs primaires surdimensionnés dans lesquels l'eau réside trop longtemps sans aération, secondement le temps de séjour dans les décanteurs non aérés entraîne un manque en oxygène dans l'eau. Après les décanteurs primaires, l'eau entre dans les bassins d'aération avec un déficit en oxygène, ce qui défavorise le bon fonctionnement du système.

Le volume des bassins ne correspond plus pour la demande actuelle d'une nitrification. Cette situation nécessite une adaptation de notre Step, afin qu'elle puisse fonctionner correctement et que ses rejets respectent les normes. Les exigences cantonales prescrivent une nitrification de l'eau usée avant de la rejeter à la Venoge. Or, nos équipements deviennent vétustes et même dangereux pour le personnel exploitant, il devient de plus en plus difficile de les maintenir en bon état pour assurer leur bon fonctionnement. Cela devrait aussi avoir des conséquences sur le type d'assainissement à choisir.

Le bureau Triform SA, que nous avons mandaté pour nous donner un état de faisabilité de notre Step à rendu son travail, avec des conclusions plutôt négatives de l'état actuel de celle-ci. Il nous a proposé plusieurs variantes d'assainissement.

Elles sont techniquement réalisables et permettent le respect des exigences sur le rejet, notamment pour la nitrification de l'eau durant toute l'année. La solution de remise à neuf conduites comprises, certes d'un coût très élevé, semble donner les meilleures solutions et garanties financières à long terme. Elle permettrait de résoudre l'état vétuste et de s'adapter aux nouvelles normes.

La nouvelle installation aurait une durée de la vie égale à celle d'aujourd'hui, durant laquelle les frais d'entretien devraient être restreints. Elle aurait la possibilité d'adapter le dimensionnement de l'installation en fonction de l'évolution démographique et industrielle du bassin versant, ainsi que de l'intérêt de certaines communes à se rattacher à l'AIEE.

Cette charge financière peut être relativisée par le fait qu'un renouvellement complet de la Step semble indispensable à moyen terme, au vu de son état actuel, et des nouvelles prescriptions fédérales déjà au banc d'essai et à en devenir.

Au vu de ce qui précède, le comité de direction propose au conseil intercommunal d'adopter les conclusions suivantes :

## **Conclusions**

### LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIEE

- Vu le préavis N° 1/2008, Crédit d'étude pour la transformation de la Step
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide

D'autoriser le comité de direction à :

- Entreprendre les études pour la transformation de la Step, jusqu'à la mise en soumission.
- Financer ce crédit d'étude devisé à Fr. 250'000. --, par les liquidités courantes ou par un emprunt aux meilleures conditions du marché.

Association intercommunale pour l'épuration  
des eaux usées Cossonay-Penthalaz-Penthaz

Le Président

Le Secrétaire

R. Devantay

B. Augsburger